

# Article paru dans le Courrier Cauchois du 19 novembre 2021

## Foire de la Chandeleur : l'année des records

### Grainville-la-Teinturière

La foire de la Chandeleur est en nos des vos les plus prisées des visiteurs, amateurs de bœufs, chèvres et autres ovins. C'est aussi l'occasion pour les élus d'échanger avec les éleveurs et de présenter les actions qui sont mises en place afin de soutenir leurs filières. Ce samedi, le député Xavier Barthez a rappelé que "la loi Égalité 2 permet à nos agriculteurs de mieux gérer de leur ferme et de répartir le rapport de forces avec les distributeurs et les distributeurs". Des marchés d'achat direct ont été mis en place entre producteurs et acheteurs, la simplification de la réglementation des producteurs en améliorant la transparence du coût d'achat de la matière première agricole, la création d'un comité de régulation des différents circuits courts agricoles, la simplification du prix des matières premières agricoles... devraient, selon le député, permettre une meilleure réorganisation.

Cécile Pesquet, président du jury, lui-même éleveur de porcs, a souligné : "La loi Égalité est une bonne base de travail, nous attendons avec intérêt les résultats, il faut aussi que les mesures soient véritablement efficaces, on veut du gagnant-gagnant, des produits de qualité pour les uns, une meilleure rémunération pour les autres. La chose ultime à ne pas oublier, les prix d'achat des éléments pour éviter, et cela représente 30 % de nos coûts de production, espérons que ça se dure pas trop longtemps".

### 1. Le président du jury

Fabrice Vézian, maire et le sénateur Gourfroy, de la départementale région Normandie, ont élu Cécile Pesquet, président du jury, entouré de son conseil d'achat de Bernard Mollet, Bernard Langlois, Pascal David, Hugo Mahier et Gilbert Leblanc.

### 2. Le marché de producteurs

Le marché a lieu les 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> semaines de chaque mois, sous les halles marchandes. Ce jour y trouve également, pour le moment, c'est-à-dire et tout un choix de produits locaux et artisanaux.

### 3. Le comité des filières

Deux comités pilotes, des associations et des filières ont fait le sujet des gourmands. Environ 200 repas ont été servis sous la tente, les traditions locales de la Chandeleur ont aussi été reprises par deux associations.

### 4. Les élus à la rencontre des éleveurs

Le député Xavier Barthez, le sénateur Pascal Martin et la conseillère départementale Cécile Simon-Pelery ont échangé avec la dizaine d'agriculteurs qui ont exposé les actions mises en place à leur ferme.

### 5. L'année du record.

De nombreux records ont été battus pendant ces quatre jours de foire, en matière de visiteurs, de bœufs, de chèvres et de porcs. C'est la plus grande foire de la région, avec plus de 1000 visiteurs et plus de 1000 animaux exposés.

